Image not found or type unknown

Caf et stage à l'étranger

Par **jennyornella**, le **08/02/2015** à **02:06**

Bonsoir,
Je suis étudiante en L3 et pour valider ma licence , je dois effectuer un stage à l'étranger. Je devais partir pour 6 mois mais après que la Caf m'a informé qu'il ne peut plus m'envoyer l' APL en partant 6mois. Ne pouvant pas payer mon loyer sans cette aide, je suis contrainte de reduire la durée de mon stage . Est ce que la CAF a le droit sachant que je continue de payer mon loyer chaque mois? Peuvent ils ne pas renverser l APL?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés